

Suresnes, le 29 novembre 2018

**Monsieur Edouard PHILIPPE**

Premier Ministre  
57 Rue de Varenne  
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai tardé à vous saisir officiellement pour deux raisons principales : d'une part, par souci de loyauté à l'égard du Gouvernement et des Ministères avec lesquels mes services sont en relation constante pour faire progresser nos différentes problématiques de manière constructive dans le contexte que vous connaissez ; et d'autre part, pour laisser suffisamment de temps à la concertation de s'opérer afin de déterminer des solutions efficaces.

Ce problème, à très court terme, c'est le remboursement par l'Etat des primes à la conversion et des bonus à toutes les entreprises que le CNPA à l'honneur de représenter.

En dépit des nombreuses alertes effectuées par notre Délégué Général, Xavier HORENT, avec une constante préoccupation de préserver et de développer une coopération positive visant à améliorer le fonctionnement du système en place, je ne peux que constater une impasse inacceptable.

Le Président de la République ayant annoncé l'instauration d'un « agenda de solution et de protection », en soulignant la nécessité d'une concertation étroite avec la société civile, je saisis cette nouvelle opportunité.

Je vous rappelle que le CNPA, qui représente l'ensemble des services de l'automobile et de la mobilité – soit 140 000 entreprises et 500 000 actifs – a été le promoteur de ce dispositif. Nous ne pouvons que nous féliciter de son indéniable succès. Il correspond à une demande forte du marché dans le contexte plus général d'une difficile solvabilisation des ménages et des jeunes pour leur permettre d'accéder à des solutions de mobilité, mais aussi de maintenance et de réparation.

Je suis très inquiet de la pérennité du système de bonus / malus et de primes. En effet, au-delà des importantes questions sur la trajectoire budgétaire et écologique à fixer avec les Ministres concernés, en cours de concertation avec la Plate-Forme Automobile (PFA) et le CNPA, j'observe un grave dysfonctionnement dans la mise en œuvre opérationnelle.

Ainsi, nos professionnels, pourtant tous engagés aux côtés du Gouvernement pour réussir la transition écologique en accélérant le renouvellement du parc automobile, subissent de plein fouet des retards extrêmement significatifs de remboursements d'avances de trésorerie parfois très substantielles. 85 millions d'euros avaient pu être débloqués, à notre demande, en septembre dernier après 6 mois d'arrêt des remboursements dans un trop grand nombre de cas.

Ces retards, sources de possibles contentieux, s'accumulent à nouveau sans visibilité en termes de calendrier ni reporting approprié. Ils impactent indistinctement les filiales et succursales des constructeurs et plus encore des groupes et des PME patrimoniales de distribution et de réparation.

Cette situation n'est plus tenable et le CNPA ne saurait la cautionner plus longtemps. Il s'agit d'apporter rapidement et partout des réponses claires et tangibles, à l'heure où nos entreprises sont sévèrement impactées par le mouvement des « gilets jaunes ». Le CNPA apportera d'ailleurs à la cellule de continuité économique mise en place par Monsieur le Ministre Bruno LE MAIRE les éléments remontés par nos métiers et nos territoires.

Je pense que vous serez sensible à cette question : est-il normal de laisser des entreprises mobiliser leur trésorerie jusqu'à près de 10 millions d'euros pour certains, sans prendre un risque évident de déstabilisation économique et sociale ?

Nos ETI, PME et TPE ont, elles aussi, des fins de mois difficiles. Elles n'ont assurément pas les moyens d'être la banque de l'Etat.

Je me permets de souligner que les métiers fédérés par le CNPA – un écosystème qui s'étend de la distribution jusqu'au recyclage – ont toujours joué un rôle exemplaire dans la mise en place et l'amélioration des politiques publiques, avec d'ailleurs un certain nombre de succès communs qui ont été obtenus malgré les difficultés.

Dans une période de transformations sans précédent de la filière, il est urgent de considérer, au sens fort du terme, les efforts consentis par des entreprises qui souhaitent rester des partenaires constructifs mais exigeants. C'est en particulier le cas des stations-service, souvent en première ligne dans nos territoires avec les questions de l'adaptation de la fiscalité des carburants et de la distribution d'autres sources d'énergies dont il s'agira d'assurer le déploiement demain.

En matière de process de remboursement des primes à la conversion et des bonus, des solutions plus simples existent. Nos propositions sont sur la table : mettons-les en place rapidement, en identifiant de possibles extensions pour renforcer la performance globale du dispositif.

Quelques chiffres significatifs doivent retenir votre attention : si 1 ménage français sur 28 a fait l'acquisition d'un véhicule neuf en 2017, l'achat d'un véhicule d'occasion concerne 1 ménage sur 5. Ce marché, dont le volume annuel est significatif, est dominé par les ventes de particulier à particulier. Ainsi, une sécurisation d'une partie de ces transactions par les professionnels présenterait des avantages au niveau des contrôles effectués sur les critères d'éligibilité à la prime et l'état du véhicule, ainsi que sur les gains de TVA perçus sur la marge par l'Etat.

Cependant, de telles perspectives de travail sont naturellement liées à la pérennité de l'implication de nos professionnels dans le fonctionnement du dispositif, et donc à des remboursements fluides.

Par ailleurs, j'attire votre attention sur trois éléments complémentaires :

- Vous avez indiqué votre volonté de soutenir les ménages, notamment les plus modestes, dans l'accès à des crédits préférentiels. Le CNPA se tient, là encore, à votre disposition pour réfléchir avec nos partenaires concernés par cet enjeu social afin de concevoir un dispositif cohérent avec le « verdissement » du parc et la maintenance des véhicules. D'autres mesures sont à envisager, telles un crédit d'impôt spécifique ou le développement de certificats d'économies d'énergies au sein de notre filière dans l'objectif de favoriser une mobilité plus accessible, plus sûre et plus propre, conformément à l'exposé des motifs du futur projet de loi d'orientation sur les mobilités que le CNPA soutiendra.

- Les résultats positifs de la prime à la conversion entraînent aujourd'hui des effets pervers « en bout de chaîne », soit au niveau du recyclage. Alerté par ces PME, le CNPA est préoccupé par les problèmes rencontrés par un secteur qui, je vous le rappelle, valorise 1 million de véhicules hors d'usage chaque année. Or, faute de ne pas avoir été suffisamment intégré en amont de la mise en place du système, les risques portent désormais sur des déséquilibres économiques et écologiques préjudiciables aux intérêts français. Il me paraît donc important de pouvoir appréhender cette situation rapidement.
- La communication publique, susceptible d'être relayée et amplifiée par nos entreprises, doit absolument gagner en cohérence, en lisibilité et en simplicité tout en tenant compte des spécificités d'un marché dont vous connaissez la sensibilité. Au niveau de la vente, nous avons déjà constaté des reports liés aux annonces relatives au doublement de la prime de conversion en janvier prochain.  
En outre, comme le CNPA a déjà eu l'occasion de le souligner, je suis particulièrement inquiet des dépréciations des stocks de véhicules diesel portés par nos entreprises mais aussi des conséquences à terme sur l'économie de l'après-vente compte tenu d'une communication excessive et contradictoire à l'encontre de cette technologie pour des raisons que nous estimons comme très discutables.  
Dans un autre domaine, la situation des auto-écoles illustre la nécessité de co-construire une ligne de communication et une méthode de concertation. Impactées par les déclarations effectuées sur une baisse « drastique » du prix du permis de conduire, ces TPE sont aujourd'hui confrontées à une chute brutale des inscriptions. Je me dois ainsi de vous alerter sur les effets économiques et sociaux déjà perceptibles d'une situation créée par une communication non coordonnée avec les travaux parlementaires en cours.

D'autres exemples liés à l'actualité récente de nos secteurs d'activités mériteraient d'être cités, traduisant une difficulté objective qui ne pourra être résolue sans votre soutien.

Il me paraît donc essentiel de développer, sous votre autorité, des travaux plus qualitatifs et une confiance plus étroite, lesquels seraient facilités si différentes informations utiles étaient mieux partagées. Est-il normal que certaines données soient publiées régulièrement dans la presse, sans information préalable ni étude avec les acteurs concernés ?... Je pense en particulier aux statistiques de l'ASP, dont l'analyse concertée avec les parties prenantes permettrait d'optimiser la performance des politiques publiques et de la filière au niveau de la prime à la conversion et de ses possibles ajustements.

Enfin, vous me permettrez une dernière observation dans ce courrier inhabituel de la part du CNPA. Au croisement de nombreux champs de compétences, nos problématiques s'inscrivent dans un cadre interministériel de manière croissante. Se pose avec acuité une question de méthodologie, le pilotage des politiques relatives à notre secteur contrastant parfois fortement avec la gestion en « mode projets » dont nous avons l'habitude dans nos entreprises.

Je serais heureux de vous en parler directement : la recherche de réponses au plus près des réalités du terrain doit l'emporter, et le CNPA sera là pour prendre ses responsabilités.

Compte tenu des nombreux sujets portés par le CNPA, certains devenant critiques du fait d'un alourdissement disproportionné des charges administratives et fiscales – je pense en particulier à l'artisanat, aux activités de location, de parcs de stationnement ou de contrôle technique – vous comprendrez que je souhaite vous rencontrer au plus vite avec une délégation de chefs d'entreprise.

Monsieur le Premier Ministre, je déplore la situation particulière d'urgence qui me conduit à devoir vous solliciter. Je puis vous assurer que le CNPA restera votre interlocuteur et votre partenaire pour réussir d'indispensables transitions. Je vous réitère par conséquent notre proposition, ainsi qu'aux Ministres concernés, d'accompagner les dispositifs en place et à venir tout en contribuant à leurs améliorations dans un souci d'intérêt général.

Convaincu que vous apporterez toute l'attention nécessaire à mes observations, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de ma haute considération.



**Francis Bartholomé**

*Copies*

- Mme Elisabeth Borne, *Ministre auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports*
- M. François de Rugy, *Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire*
- M. Bruno Le Maire, *Ministre de l'Economie et des Finances*

*Contact*      *Xavier Horent, Délégué général du CNPA (xhorent@cnpa.fr)*